

GUTZWILLER ONE

Fonds de placement contractuel de droit suisse
(en valeurs mobilières)

Prospectus simplifié

1.4.2010

www.swissfunddata.ch: spd-2830_00-20100401-fr

Direction du fonds: Gutzwiller Fonds Management AG

Banque dépositaire: E. Gutzwiller & Cie, Banquiers

1 Remarque

Ce prospectus simplifié contient un résumé des informations essentielles sur le placement collectif de capitaux. Les aspects juridiques et économiques sont régis à titre exhaustif dans le prospectus détaillé y compris contrat du fonds. Ceux-ci régissent entre autres les droits de l'investisseur, les droits et devoirs de la direction du fonds et de la banque dépositaire, ainsi que la politique de placement du placement collectif de capitaux. Il est recommandé à l'investisseur de consulter le prospectus détaillé. Les rapports annuels et semestriels renseignent sur les comptes de fortune et de résultats. Ces documents peuvent être demandés sans frais à la direction du fonds, banque dépositaire ainsi qu'à tous les distributeurs.

Ce prospectus simplifié est une traduction de la version allemande, approuvée par la Commission fédérale des banques. En cas de divergence, la version allemande fait foi.

2 Informations sur les placements

2.1 Objectif de placement

L'objectif de GUTZWILLER ONE consiste à réaliser une croissance du capital.

2.2 Stratégie de placement (politique de placement)

GUTZWILLER ONE investit en premier lieu dans des actions d'entreprises cotées en bourse dans le monde entier, les placements dans la région économique des États Unis d'Amérique étant privilégiés. GUTZWILLER ONE se distingue par son style dit « Contrarian » et combine « Value Investing » avec « Non Consensus Thinking ». Cela signifie que la stratégie d'investissement ne suit pas le consensus actuel des marchés mais essaye d'évaluer des entreprises en observant leurs valeurs intrinsèques, ayant un potentiel de performance nettement au-dessus de la moyenne, mais qui sont à cet instant ignorées ou évitées par les investisseurs. GUTZWILLER ONE suit une stratégie active, conservatrice et à long terme (cinq à dix ans) sans être liée à des industries ou à des secteurs particuliers. Il ne suit pas les pondérations d'un index de référence.

Il n'est pas fait usage d'instruments financiers dérivés.

L'indice de référence (benchmark) de GUTZWILLER ONE est le „S&P 500 Total Return“.

Monnaie de compte du placement collectif de capitaux est le dollar US (USD).

2.3 Profil de risque du placement collectif de capitaux

Le prospectus détaillé contient des informations plus complètes sur les risques énumérés ci-après.

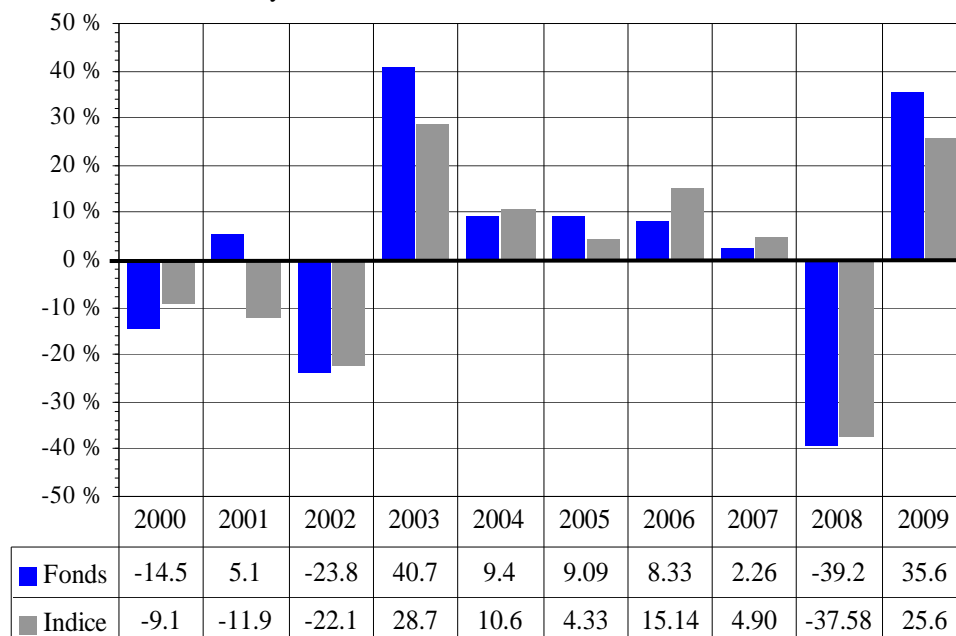
Les risques majeurs du placement collectif de capitaux résident dans les fluctuations élevée liés aux placements en actions et à l'exposition à la zone économique des États-Unis d'Amérique. La concentration relativement élevée de certains titres et la pondération divergente par rapport à l'indice de référence des secteurs d'investissement peuvent aboutir à une volatilité accrue de GUTZWILLER ONE. La volatilité reflète l'amplitude de la fluctuation des placements et par conséquent le risque du fonds de placement. Plus la fluctuation est importante, plus le risque est élevé.

La valeur des investissements peut aussi bien monter que tomber, l'investisseur peut le cas échéant retirer moins que ce qu'il a engagé financièrement.

Les investissements de GUTZWILLER ONE sont principalement en devises USD. Ces investissements comportent un risque supplémentaire pour ceux dont la monnaie de référence n'est pas l'USD.

2.4 Performance du placement collectif de capitaux (modification de la valeur d'inventaire lors du réinvestissement de la distribution, en USD)

Rendements annuels moyens 2000 – 2009



Rendements annuels moyens	Fonds	Indice
3 dernières années	-5.5%	-6.3%
5 dernières années	-0.1%	-0.2%
10 dernières années	0.5%	-1.3%

Les performances représentées ne prennent pas en compte les commissions et frais de souscription et de rédemption éventuels. Pour la période du 03.11.1997 au 30.06.2001 ils se réfèrent au portefeuille collectif interne « EG US Equities », transformé 1:1 en GUTZWILLER ONE au 01.07.2001.

La performance réalisée par le passé ne peut servir de référence à l'évolution future de la valeur de GUTZWILLER ONE. Cette évolution dépend du développement futur du placement collectif de capitaux et du succès de l'Asset Manager dans sa mise en œuvre de la politique de placement.

2.5 Profil de l'investisseur classique

Le placement collectif de capitaux convient aux investisseurs privés et institutionnels qui sont disposés à accepter un risque relativement élevé pour un meilleur rendement à long terme, et qui ont un horizon d'investissement de cinq ans au moins. Il convient parfaitement à une diversification d'un portefeuille proche d'un index US.

2.6 Politique de distribution

Il n'est pas effectué de distribution. Les revenus sont retenus de cas en cas (capitalisés).

2.7 Classes de parts

Le placement collectif de capitaux n'est pas subdivisé en classes de parts.

3 Informations économiques

3.1 Rémunérations et frais accessoires	2006/07	2007/08	2008/09
Rémunérations et frais accessoires directement à la charge de l'investisseur lors de l'achat et du rachat de parts			
Commission d'émission maximale	6%	6%	6%
Commission de rachat	keine	keine	keine
Commission en cas de conversion dans le même fonds ombrelle	n/a	n/a	n/a
Commission en cas de conversion de la classe de parts	n/a	n/a	n/a
Rémunérations et frais accessoires perçus au fur et à mesure sur la fortune du placement collectif de capitaux			
Commission de la direction du fonds	1.5%	1.5%	1.5%
Performance Fee	aucune	aucune	aucune
Commission de la banque dépositaire	0.2%	0.2%	0.2%
Frais supplémentaires débités selon leur montant effectif (taxe annuelle de la surveillance sur le placement collectif de capitaux en Suisse, impression des rapports annuels et semestriels, etc., sans frais de transactions sur titres)	0.07%	0.04%	0.06%
Total Expense Ratio (TER) (sans frais de transaction sur titres)	1.77%	1.74%	1.76%
Portfolio Turnover Rate (PTR) selon norme de l'UE	-24.60	15.34	1.26%
La commission de gestion peut être utilisée entièrement ou en partie pour des indemnités liées aux activités de distribution et/ou des rétrocessions destinées à certaines classes d'investisseurs.			

3.2 Accords de rétrocessions de commissions et commissions en nature („soft commissions“)

Aucun accord de rétrocessions de commissions n'a été conclu. La direction du fonds n'a pas conclu des accords concernant des rétrocessions sous forme de "soft commissions".

3.3 Fiscalité (placement collectif de capitaux)

Le placement collectif ouvert GUTZWILLER ONE est soumis à la législation suisse. En concordance avec celle-ci, le placement collectif ouvert n'est soumis ni à un impôt sur le revenu, ni à un impôt sur le capital. L'impôt fédéral anticipé déduit dans le placement collectif de capitaux sur les revenus suisses est demandé intégralement en remboursement par la direction du fonds pour le placement collectif de capitaux. Les revenus et les gains en capital étrangers peuvent être soumis aux déductions d'impôt à la source du pays de placement. Ces impôts sont restitués, pour autant que cela soit possible, par la direction du

fonds en raison des conventions de double imposition ou de conventions correspondantes en faveur des investisseurs domiciliés en Suisse.

3.4 Fiscalité (investisseurs dont le domicile fiscal est en Suisse)

Le revenu net retenu par le placement collectif de capitaux et réinvesti est assujéti à l'impôt fédéral anticipé (impôt à la source) de 35%. Les investisseurs domiciliés en Suisse peuvent demander le remboursement de l'impôt anticipé déduit dans la déclaration fiscale ou par une demande séparée d'imputation.

3.5 Fiscalité (investisseurs dont le domicile fiscal est à l'étranger)

Les distributions de revenus en faveur d'investisseurs domiciliés à l'étranger se font sans déduction de l'impôt anticipé suisse, pour autant que les revenus du placement collectif de capitaux proviennent pour 80% au moins de sources étrangères. Dans ce cas, une confirmation d'une banque doit exister, indiquant que les parts en question se trouvent chez elle dans le dépôt d'un investisseur domicilié à l'étranger et que les revenus sont crédités sur son compte (déclaration de domicile ou affidavit). Il ne peut pas être garanti que les revenus proviennent pour 80% au moins de sources étrangères.

Les intérêts réalisés lors de la vente ou de la restitution des parts ne sont pas soumis en Suisse à la fiscalité de l'épargne de l'UE.

Les autres conséquences fiscales pour l'investisseur en cas de détention, d'achat ou de vente de parts au placement collectif de capitaux se réfèrent aux dispositions fiscales en vigueur dans le pays de domicile de l'investisseur.

4 Informations relatives au commerce

4.1 Publication des prix

La valeur nette d'inventaire par part est publiée tous les jours de bourse ouvrables dans la plateforme électronique indépendante et reconnue par la FINMA de la Swiss Fund Data AG sous www.swissfunddata.ch. D'autres publications ont lieu dans les médias suivants :

- Neue Zürcher Zeitung (NZZ), Zürich (quotidiennement)
- Le Temps, Genève (quotidiennement)
- Börsen-Zeitung, Frankfurt a/Main (quotidiennement)
- International Herald Tribune, Paris (quotidiennement)
- Basler Zeitung, Basel (chaque samedi)
- Handelszeitung, Zürich (chaque jeudi)
- Finanz und Wirtschaft, Zürich (chaque mercredi et samedi)
- page d'accueil de la direction du fonds (<http://www.gutzwiller-funds.com>)

4.2 Mode d'acquisition et de rachat de parts

Les parts de fonds peuvent être émises ou rachetées chaque jour ouvrable bancaire à la valeur d'inventaire. Les demandes de souscription et de rachat entrées au plus tard jusqu'à 13.00 heures d'un jour ouvrable bancaire (jour de passation d'ordre) auprès de la banque dépositaire sont traitées le jour ouvrable bancaire suivant (jour d'évaluation) sur la base de la valeur nette d'inventaire calculée ce jour-là (Forward Pricing).

Il n'y a pas de souscription ou de rédemption les jours fériés suisses ainsi que les jours de fermeture des bourses des pays principaux de placement du fonds ou encore en présence de circonstances exceptionnelles au sens du § 17, chiffre 4 du contrat du fonds. Les bourses sont fermées en particulier les jours suivants: le 1^{er} janvier, vendredi saint, lundi de Pâques, 25 décembre (Suisse et États-Unis); 2 janvier, 1^{er} mai, Ascension, lundi de Pentecôte, 1^{er} août, 26 décembre (Suisse); Martin Luther King Day, President's Day, Memorial Day, 4 juillet, Labor Day, Thanksgiving Day (États-Unis).

5 Présentation succincte du placement collectif de capitaux

Date de fondation du placement collectif de capitaux	1. Juli 2001
Exercice comptable	1. Juli bis 30. Juni
Numéro de valeur	1'245'355
ISIN	CH0012453558
Durée	indéterminée
Groupe financier émetteur (promoteur)	Gutzwiller Fonds Management AG, Kaufhausgasse 5, CH-4051 Basel; tél. +41 61 205 70 00; fax +41 61 205 70 01; www.gutzwiller-funds.com; e-mail: info@gutzwiller-funds.com
Direction du fonds	Gutzwiller Fonds Management AG
Asset Manager	Gutzwiller Fonds Management AG
Banque dépositaire	E. Gutzwiller & Cie, Banquiers, Kaufhausgasse 7, CH-4051 Basel; tél. +41 61 205 21 00; fax +41 61 205 21 01; www.gutzwiller.ch; e-Mail: info@gutzwiller.ch
Organe de révision	Ernst & Young AG, Aeschengraben 9, CH-4002 Basel
Autorité de surveillance	FINMA, Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, Berne
Point de contact en Suisse	Gutzwiller Fonds Management AG
Point de contact en Allemagne	Bankhaus Lampe KG, Alter Markt 3, D-33602 Bielefeld
Point de contact en France	Société Générale, 29, boulevard Haussmann, F-75009 Paris

26.03.2010